

24 sep 2015 -16:54

Appartient à Conseil des ministres du 24 septembre 2015

Dispositions diverses en matière d'agriculture et d'environnement

Le Conseil des ministres a approuvé en première lecture un avant-projet de loi portant dispositions diverses en matière d'agriculture et d'environnement.

L'avant-projet apporte des modifications à une série de lois et d'arrêtés royaux et confirme certains arrêtés royaux. Il se compose de deux grands volets, l'un lié à la sécurité de la chaîne alimentaire, dont la santé animale, et l'autre lié à l'environnement.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
<http://www.borsus.belgium.be>